



PAR CHARLES PRATS, magistrat,
auteur de «Cartel des fraudes»*

LA LEÇON D'ÉCO

Traquer la fraude sociale au lieu d'augmenter les impôts !

Face aux déficits aggravés par la crise du Covid, de douloureux choix fiscaux s'annoncent. A moins de s'attaquer à la fraude aux prestations sociales...

Avant la crise du coronavirus, la situation financière de la France n'était déjà pas particulièrement brillante : 92,7 milliards d'euros de déficit consolidé pour l'Etat, qui aligne 2 449,4 milliards de passif en dettes diverses avec seulement 1 079,5 milliards d'actifs. Une «situation nette» dans le rouge de 1 369,9 milliards, auxquels il faut rajouter 3 205 milliards d'euros minimum d'engagements hors bilan. Et ça, c'était avant ! Les perspectives 2020-2021 sont catastrophiques, tant au niveau budgétaire que pour l'endettement. Ceux qui vous disent que les impôts n'augmenteront pas ne disent pas la vérité.

Et les comptes sociaux plongent avec 49 milliards de déficit prévisionnel. Cette question des dépenses de protection sociale est centrale pour comprendre le naufrage financier du pays. Leur part dans le produit intérieur brut a quasiment doublé depuis 1974, atteignant aujourd'hui un tiers de la richesse nationale. Ce qui représente 787 milliards d'euros par an !

COMMENT EXPLIQUER cette explosion des dépenses de protection sociale ? En bonne partie par les éléments qui sont démontrés dans le livre «Cartel des fraudes». Je n'y exagère malheureusement rien, ce sont des données officielles : nous avons 73,7 millions de bénéficiaires «actifs» de prestations sociales dans notre pays qui compte 67 millions d'habitants. Tout est dit... Même en ajoutant les retraités qui résident à l'étranger, les travailleurs détachés, les expatriés qui relèvent de la caisse des Français de l'étranger, etc., on arrive à un chiffre de quasiment 5 millions de «fantômes gloutons» qui bénéficient des prestations sociales toutes branches confondues

(retraites, assurance maladie, famille, minima sociaux, chômage...). Le ministère des Affaires sociales en a reconnu du bout des lèvres la moitié fin juillet. Et la situation pourrait s'avérer pire encore : la Cour des comptes vient de révéler dans un rapport du 8 septembre dernier qu'en réalité nous avons 75,3 millions d'assurés sociaux pris en charge en France. Dans la dépense moyenne de protection sociale dans le pays, ces millions de fantômes représentent un enjeu de fraude de plus de 50 milliards d'euros chaque année !

PARMI CES MILLIONS DE FRAUDEURS, on retrouve des exemples ahurissants : «Abu Allocs», le djihadiste belge fondateur de Daech, des assurés sociaux âgés de 128 ans et même un ministre des Affaires étrangères d'un pays de l'hémisphère Sud qui bénéficiait du RSA et de la CMU complémentaire depuis dix ans... Sans compter les immatriculés sociaux nés à l'étranger - plus de 21 millions de dossiers - dont un tiers l'auraient été avec des documents à l'authenticité douteuse selon la police de l'air et des frontières, ou les centaines de millions de bénéficiaires que font les cartels criminels avec le trafic de Subutex financé par le détournement de l'aide médicale de l'Etat (AME) ou de l'assurance maladie.

Nous sommes encore aujourd'hui dans une sorte de déni collectif du scandale de la fraude aux prestations sociales. On ne peut plus faire l'économie d'une lutte acharnée et efficace contre celle-ci. Nous avons là des dizaines de milliards d'euros d'économies à réaliser. Et je le répéterai inlassablement : il vaut mieux aller chercher l'argent dans la poche des fraudeurs plutôt que dans celle des contribuables. ■

* Aux éditions Ring, septembre 2020.